

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JANVIER 2020**

REQUALIFICATION DU BATIMENT DU CCAS

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour les travaux de rénovation thermique du bâtiment du C.C.A.S. Cette opération concerne le remplacement de l'ancienne chaudière à fuel par une pompe à chaleur et la mise en place de nouvelles portes et fenêtres.

Le montant des travaux s'élève à 27 251.60 € H.T.

Une subvention DETR a été également sollicitée pour ces travaux dans le cadre du programme d'aménagement du centre-bourg.

CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil Municipal approuve le devis de la société BB Concept de RIOZ (70) relatif à la réalisation de deux tentes « Bivouac XL » à installer sur le camping municipal dans le cadre de l'opération « Vélo Francette »

Le montant de ce programme s'élève à 8 500.00 € H.T. financé dans le cadre d'un mécénat et d'une subvention de la Région des Pays de la Loire.

CHANTIERS ARGENT DE POCHE 2020

Le Conseil Municipal décide la reconduction de l'opération « Argent de Poche » pour l'année 2020 sur les périodes des vacances de d'hiver, d'été et de la toussaint 2020.

Le budget alloué pour les chantiers « Argent de Poche » s'élève à 2 000 € pour l'année.

*MENIL – le 22 janvier 2020.
Le Maire,*